FICHE MÉTIER

ERGOTHERAPEUTE

CPTS Centre Alsace

CHAMP DE COMPÉTENCES

L'ergothérapeute est un professionnel paramédical diplômé d'Etat qui peut intervenir de la néonatologie jusqu'aux soins palliatifs.
Il est un intervenant incontournable dans le p**rocessus d'adaptation, de réadaptation et d'intégration en contribuant à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie** du patient par la facilitation de sa participation aux activités quotidienne

OBJECTIFS :

Par le biais d'entretiens, d'évaluations et de mises en situations concrètes, l'ergothérapeute obtient des informations au niveau des atouts et des faiblesses du patient.
L'ergothérapeute accompagne les personnes à faire ou refaire les activités de la vie quotidienne qui ont du sens pour elle.

Il préconise alors:

- **des aides techniques**
- **des assistances technologiques**
- **des aides humaines**
- **des aides animalières**
- **des modifications matérielles**

POUR QUELS PUBLICS ?

Patients souffrants de troubles neurodeveloppementaux

Patients souffrants de troubles neurologiques

Patients atteints de maladies neurovégétatives

Personnes âgées dont les capacités déclinent

Après un accident ou une blessure

Comment ça marche ?

Les soins en ergothérapie nécessitent une prescription médicale. Ils ne sont pas remboursés par la Sécurité Sociale, mais certaines mutuelles et aides spécifiques peuvent contribuer au financement.

Ou exerce t-il/elle?

En libéral : en cabinet individuel ou pluridisciplinaire.

Salarié : dans des établissements publics (hôpitaux, centres de rééducation) ou privés (centres spécialisés).

Quelle formation ?

Diplôme d'état en 3 ans après acceptation du dossier sur parcours sup'L'ergothérapeute

LES ERGOTHÉRAPEUTES LIBÉRALES EN CENTRE ALSACE ET ADHÉRENTES À LA CPTS:

- GABILLAULT Ludivine, 2 Rue des Dahlias
- SCHNAEBELE Camille, 6 Rue de l'Altenberg